

Baie-Comeau, le 26 octobre 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Madame Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

N/Réf. : 181-03709-04

**Objet : Mine de fer du lac Bloom
Augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et stériles miniers
Audiences publiques sur l'environnement**

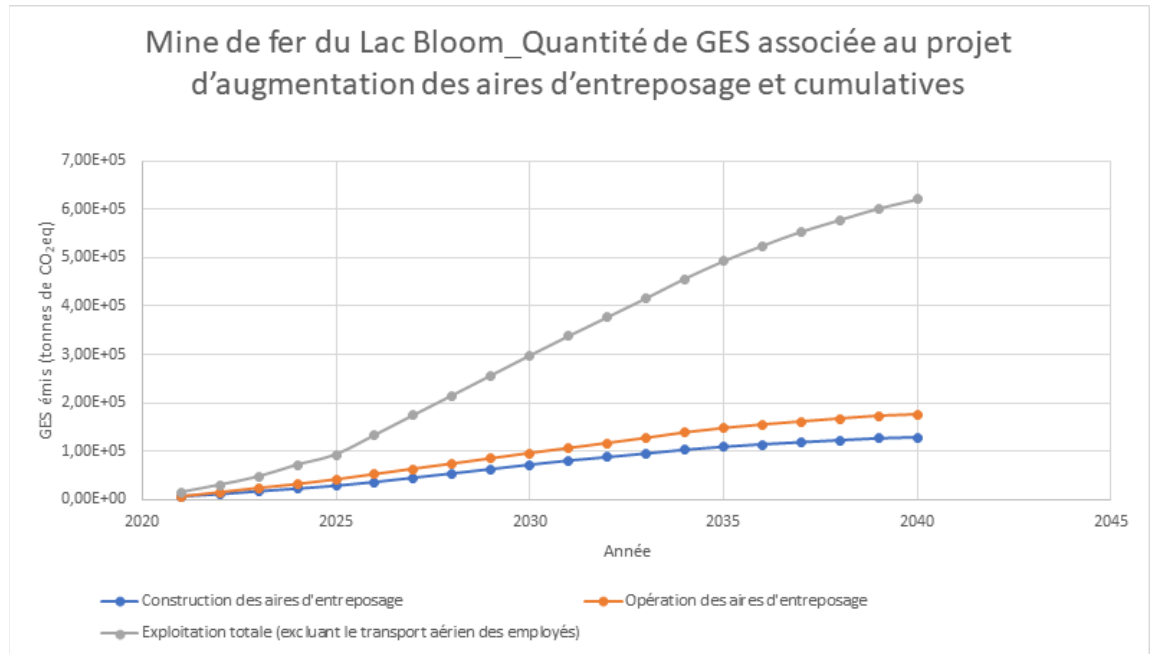
**Séance 4_Jeudi 22 octobre 2020
COPIES PAPIER DES REQUÊTES**

Madame,

Nous vous transmettons par la présente, deux copies des documents faisant l'objet d'une REQUÊTE lors de la séance 4 du jeudi 22 octobre à 13h00, soit :

- 1) Une note technique visant à :
 - a. Apporter des corrections au niveau de certaines valeurs de concentrations en nitrates dans des échantillons d'eau souterraine présentées dans le document suivant : WSP. 2019a. *Mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité de stockage des résidus et stériles miniers. Rapport sectoriel / Eau souterraine et sols*. Rapport produit pour Minerai de fer Québec. 89 p. et annexes. Tableaux 27 et 18.
 - b. Apporter quelques précisions relativement à l'eau souterraine dans le secteur de la halde à stériles projetée découlant de questionnements soulevés par la commission.
- 2) La confirmation des sources utilisées pour l'analyse des tendances climatiques (Section 12.3.1 Résilience aux changements climatiques, WSP. 2019. *Mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et stériles miniers – Étude d'impact sur l'environnement – Mise à jour (dossier 3211-16-011)*) :
 - Le nouvel Atlas climatique du Canada (Prairie Climate Center 2018);
 - Les portraits climatiques d'Ouranos (Ouranos 2018);
 - L'outil de courbes intensité-durée-fréquence (IDF) sous l'influence des changements climatiques IDF-CC Tool3.5 (Simonovic *et al.* 2016);
 - L'Atlas nord-américain des sécheresses (Cook *et al.* 2010).

- 3) Un graphique présentant l'évolution des gaz à effets de serre (GES) totale pour l'exploitation et la portion attribuable au projet : Augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et stériles miniers, Mine de fer du lac Bloom.



- 4) L'information sur les représentants au Comité Environnement avec la Ville de Fermont :
- a. Représentants de MFQ (selon l'évolution des enjeux et des besoins du comité) : Responsable environnement, Responsable des relations avec les communautés et Responsable de la conformité. Des changements dans l'organigramme peuvent survenir au fil du temps, mais les rôles et responsabilités de ces trois fonctions envers le comité seront maintenus en continu, peu importe l'organigramme ou les titres des gens impliqués.
 - b. Ville de Fermont : Maire et Directeur technique.
 - c. Municipalité régionale de comté (MRC) de Caniapiscau : Préposé à l'aménagement du territoire.

Informations concernant le comité de suivi :

Essentiellement, le comité a pour but d'offrir à tous les acteurs clés de la communauté de Fermont, une plateforme d'échange et de consultation qui permettrait, entre autres :

- de partager et mieux comprendre les enjeux de la communauté et les impacts qu'ils ont sur l'ensemble des acteurs, qu'ils soient de nature environnementale, sociale ou économique;
- d'identifier les opportunités existantes ou potentielles;
- de stimuler le développement d'initiatives multipartenaires qui répondraient à des objectifs communs en matière de développement durable;
- d'assurer un cycle régulier et continu de communication et d'échange.

- 5) Les données de suivi de la qualité de l'eau de surface au lac Mazaré et au lac F. En 2010, la zone exposée est le Lac Mazaré (MAZ-EX) et la zone de référence est le lac de la

Confusion (CONF-REF). De 2011 à 2019, la zone exposée est le lac Mazaré (MAZ-EX) et la zone référence est le lac F (F-REF) :

- a. Données de suivi de 2010 à 2018 inscrites dans le progiciel SIDTR d'Environnement et Changement Climatique Canada;
 - b. Données brutes pour l'année 2019 fournies à Environnement et Changement Climatique Canada.
- 6) Le service de santé de MFQ effectue déjà le nécessaire pour minimiser la pression sur les services de santé locaux. Certaines mesures supplémentaires seront par ailleurs mises en place, à la demande de la représentante du Centre multiservices de santé et de services sociaux de Fermont. Entre autres, élaborer une entente de services avec MFQ afin d'identifier les besoins en santé des travailleurs pouvant être pris en charge par la compagnie minière. Une telle entente, couvrant notamment les services MedEvac (services de transferts par avion dans un autre établissement de soins hospitaliers en cas d'urgence) et les campagnes de vaccination contre la grippe, avait été signée avec l'ancien propriétaire et s'était avérée utile pour minimiser la pression sur le centre de santé local.
- 7) La prise en compte du Centre multiservices de santé et de services sociaux de Fermont, parmi les parties prenantes à informer de l'avancement et du déroulement des travaux, permettra également aux membres du personnel de prévoir les hausses du nombre de travailleurs générés par le projet et de s'ajuster au besoin. Ci-joint des précisions concernant l'enjeu de la hausse de scolarité des Innus et la formation aux adultes.

Mesure d'atténuation : collaboration avec le Centre régional d'éducation des adultes (CRÉA) de Uashat mak Mani-Utenam afin d'identifier les formations pouvant être offertes dans la communauté en lien avec les besoins en main-d'œuvre de MFQ.

Selon un rapport de la Commission sur l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec sur la réussite scolaire des autochtones publié en 2007, les formations liées à l'emploi, de même que les programmes de transition entre l'école et le monde du travail comptent parmi les approches les plus prometteuses pour encourager la persévérance scolaire chez les Autochtones (CEANQ 2007).

En ce sens, le projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et stériles miniers de la mine de fer du lac Bloom pourrait inciter des membres des communautés innues, particulièrement les jeunes, à mener à bien leurs études, par le biais des programmes de formation professionnelle offerts en lien avec les besoins de main-d'œuvre de la mine. Également, l'amélioration de la qualification professionnelle représente un facteur exerçant une influence sur l'employabilité.

Par ailleurs, lorsqu'ils sont confrontés au marché de l'emploi hors réserve, les travailleurs autochtones font parfois face à certains obstacles en raison des normes et valeurs culturellement associées au travail. Un intervenant socioéconomique innu rencontré dans le cadre de l'ÉIE donnait l'exemple du processus d'embauche en milieu allochtone qui pouvait être discriminant pour les Autochtones moins familiers avec les entrevues. De plus, en raison de leur contexte socioéconomique, dont les détails sont présentés à la section 8.5.1, les membres des Premières Nations peuvent parfois être désavantagés, notamment par des problèmes de consommation de drogues et d'alcool, ou encore des taux de criminalité plus élevés, en plus des taux de diplomation moins élevés.

Par le biais de l'ERA entre MFQ et la Première Nation innue de Uashat mak Mani-Utenam, un comité bipartite abordant les enjeux liés à l'emploi et à la formation a été mis en place. De plus, des collaborations sont en place avec le CRÉA de Uashat mak Mani-Utenam afin d'identifier des formations pouvant être offertes dans la communauté en lien avec les besoins en main-d'œuvre de MFQ. Diverses mesures visant à pallier aux différents obstacles à l'emploi vécus par les Autochtones ont aussi été adoptées telles que des entrevues basées sur le jeu, l'autorisation de travailler malgré un dossier criminel, pour autant que ce soit pour des infractions mineures, ou encore la diminution des exigences en termes de scolarité complétée.

8) Vous trouverez ci-joint, une note technique présentant une mise à jour de l'estimation des coûts de restauration réalisée dans le cadre de l'ingénierie de faisabilité de la phase 2 de la mine de fer du lac Bloom. Les documents suivants présentant le plan de restauration ont déjà été déposés à la commission :

- DA2 : Plan de restauration 2012 – Sec Mine de fer du lac Bloom;
- DA6 : Plan de restauration – site minier du lac Bloom;
- DA6.1 : Réponses première série questions;
- DA6.2 : Réponses supplémentaires suivant votre analyse du document « Plan de restauration – Site minier du lac Bloom, Réponses aux questions – 21 mars 2019 ».

Nous espérons le tout conforme à vos attentes.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Luc Bouchard
Biologiste, chargé de projet

LB/ab

p. j. 2 copies des documents

c. c. M. François Lafrenière, vice-président, production durable, Minerai de fer Québec